



## LICENCE PRO



### Lieu de la formation

UFR Lettres langues et sciences humaines  
Campus de Belle-Beille  
11 Boulevard Lavoisier  
49045 Angers Cedex 01

### Chiffres clés

18 étudiants inscrits

### Contact

Sandrine DESMAZON  
sandrine.desmazon@univ-angers.fr  
Tél. : 02 41 22 64 63

### Responsable de la formation

Franck Rexand GALAIS  
franck.rexand-galais@univ-angers.fr

### Adresse web

[www.univ-angers.fr/lettres](http://www.univ-angers.fr/lettres)



## Mention Intervention sociale : Accompagnement de publics spécifiques

# COORDINATION HANDICAP ET VIEILLISSEMENT

## Présentation

La Licence Professionnelle Coordination Handicap et Vieillesse forme des professionnels capables d'intervenir auprès des publics du vieillissement et du handicap en coordonnant les parcours de prise en charge de leur perte d'autonomie et de gérer la coordination des dispositifs d'accompagnement de ces publics.

Dans le cadre de cette licence professionnelle est dispensé un enseignement permettant d'acquérir une connaissance approfondie de la gérontologie et du handicap dans leurs différentes composantes : sociales, médicales, psychologiques, mais aussi juridiques, territoriales ... Sont en outre enseignés des savoirs et méthodes qui donnent compétences à agir dans le cadre d'interventions mobilisant le diagnostic social et l'action en réseau, fédérant les projets institutionnels ou engageant l'action de terrain auprès des groupes de personnes dans leur quotidien. La dimension de la relation individuelle n'est bien évidemment pas omise : sont abordées les composantes de l'évaluation et les modalités de développement d'une relation d'accompagnement des personnes concernées en prenant en compte leur singularité et leur problématique.

## Objectifs

Etre capable de conduire un diagnostic territorial orienté sur la perte d'autonomie et de proposer des réponses structurées en réseau.

Etre en mesure de piloter une coordination handicap ou vieillissement et d'animer un réseau.

Etre en capacité d'assurer une fonction polyvalente d'accueil et d'information au sein d'une coordination, d'une filière ou d'un réseau.

Pouvoir contribuer à un diagnostic centré sur la personne et participer à l'élaboration d'un projet personnalisé en synergie avec un projet institutionnel, associatif ou lié à un mandat spécifique.

## Insertion professionnelle

Principaux métiers occupés par les étudiants à la sortie de la formation :  
Coordinateur.trice gérontologique (Conseil Départemental, Fédération ...),  
Coordinateur.trice de Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic),  
Responsable de secteur (Ccas ...),  
Directeur.trice associatif (principalement dans le domaine des Services à la personne),  
Encadrant.e intermédiaire (en Associations spécialisées dans le champ du handicap),  
Chargé.e de mission « handicap et/ou vieillissement » auprès d'Associations, Fédérations, Mutuelles ou dans le Secteur public.

## Public visé

Venant apporter des compétences non généralistes mais spécifiques, cette formation s'adresse en priorité à des candidats ayant une expérience antérieure de l'intervention sociale et une connaissance des publics visés par ce parcours. Ces connaissances et expériences doivent en priorité avoir acquises à travers des missions relevant du travail social.

L'accès à cette formation s'adresse aux :

DUT Carrières sociales,

BTS Economie sociale et familiale (BTSESF),

BTS Services et prestations des secteurs sanitaires et sociaux (BTS SP3S),

Diplôme d'état d'éducateur spécialisé (DEES),

Diplôme d'état de conseiller en économie sociale et familiale (DECESF),

Diplôme d'état d'assistant de service social (DEASS),

L2 et L3 en Lettres et Sciences Humaines, notamment « Psychologie » et « Sociologie » avec nécessairement une expérience significative préalable de l'« intervention sociale ».

Les candidats non-titulaires de l'un des diplômes cités doivent obligatoirement demander une validation des études ou des acquis professionnels en même temps que leur demande d'admission.

## — Programme

### Semestre 5 :

**UE1 Evaluations et cliniques – 72h**

**UE2 Représentations et cadres de référence - 72h**

**UE3 Société, territoires et institutions – 72h**

**UE4 Méthodes et pratiques – 72h**

**UE5 Outils – 92h**

### Semestre 6 :

**UE6 Projet Tutoré : Analyse sociale et territoriale - 40h (cours)/120h (Terrain)**

**UE7 Actions et recherches en intervention sociale - 80h**

**EU8 Stage professionnel (16 semaines)**

## — À noter

Information importante : il est à relever que cette licence professionnelle relevant du domaine « Intervention sociale » ne prépare ni à la coordination de l'animation (notamment en institution) ni à la coordination de projets culturels.

## — Stages

D'une durée de 16 semaines minimum, le stage est nécessairement réalisé au second semestre de la Licence Professionnelle. En effet, 380 heures de formation sont dispensées au premier semestre qui est donc exclusivement destiné à un enseignement à présence obligatoire et à temps plein. En conformité avec les objectifs de la formation, les missions réalisées dans le cadre de ce stage doivent nécessairement relever de la coordination : usagers/professionnels, professionnels/professionnels, institutions/usagers, institutions/professionnels, institutions/institutions. La coordination visée est nécessairement sociale, car la licence relève du domaine « intervention sociale ». Cette Licence professionnelle ne porte pas de projet de formation visant l'animation ou à la coordination de l'animation.

Les lieux de stage sont divers et liés au projet d'insertion professionnel de l'étudiant en formation et principalement : les Conseils départementaux (notamment : coordination gérontologique), les MDA ou MDPH (notamment : Coordination handicap), les Fédérations (ex. : Uriops), les Réseaux (Cliq, Filière gériatrique, filière gérontologique...), les CCAS ou CIAS, Mutualité (ex. : Mutualité Française), les Associations (ex. : ADMR, UNA), les établissements spécialisés (ex. : ESAT, Ehpad ... dans le cadre de missions de coordination) ou les regroupements d'établissements, les structures à vocation commerciale de différentes natures juridiques et relevant du secteur des Services à la personne ...